

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Michel GERON, Doyen d'âge. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 avril 2023.

Etai^{ent} présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGÉ Kevin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEL Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, LECARPENTIER Elise, Conseillère Suppléante de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE,
- Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

Représentation de :

- M. GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS par Mme LECARPENTIER Elise, Conseillère Suppléante de TOCQUEVILLE-LES-MURS

Excusés : M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, Président de Campagne de Caux et M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, Ancien Président de Campagne de Caux

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme HANIN Anne-Sophie, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

Secrétaire de Séance : Mme BRULIN Corinne

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de Membres en exercice | 42 |
| Nombre de présents | 34 |
| Quorum | 18 |
| Nombre de votants | 40 |

Délibération n° 045F/2023

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 18/04/2023

Le compte administratif 2022 du budget assainissement non collectif, conforme au compte de gestion, présente les résultats suivants :

| VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 | | |
|---|--------------------|------------|
| <u>Investissement</u> | | |
| Dépenses | Prévu : | 85 381,32 |
| | Réalisé : | 2 155,31 |
| | Reste à réaliser : | 34 008,50 |
| Recettes | Prévu : | 145 716,33 |
| | Réalisé : | 87 473,15 |
| | Reste à réaliser : | 34 008,50 |
| <u>Fonctionnement</u> | | |
| Dépenses | Prévu : | 143 112,59 |
| | Réalisé : | 55 298,40 |
| | Reste à réaliser : | 0,00 |
| Recettes | Prévu : | 143 112,59 |
| | Réalisé : | 114 840,23 |
| | Reste à réaliser : | 0,00 |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | |
| Investissement : | | 85 317,84 |
| Fonctionnement : | | 59 541,83 |
| Résultat global : | | 144 859,67 |

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

A l'unanimité

- **DECLARE** que le compte administratif 2022 du budget assainissement non collectif est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- **ADOpte** le compte administratif 2022 pour le budget assainissement non collectif comme ci-dessus.

Michel GERON,
 Conseiller Communautaire
 Titulaire de GODERVILLE, doyen
 Communauté de Communes
 Campagne de Caux
 52 Impasse du Lin
 76110 GODERVILLE